

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le lundi 16 janvier 2017, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences :	Michel Gaudet	-	Maire
	Brian Cormier	-	Conseiller / Maire suppléant
	Raoul Boudreau	-	Conseiller
	Joe Breau	-	Conseiller
	George H. Cormier	-	Conseiller
	Mariane Cullen	-	Conseillère
	Gilberte Nowlan	-	Conseillère
	Monique Bourque	-	Directrice générale par intérim/Secrétaire municipale
	Caroline LeBlanc	-	Directrice générale par intérim/Directrice des finances
	Eric Mallet	-	Directeur des opérations et infrastructures
	Maryse LeBlanc	-	Directrice des loisirs et de la programmation
	Gérald Boudreau	-	Chef pompier

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Michel Gaudet, appelle la réunion à l'ordre à 19 h.

2. **Constatation du quorum par le secrétaire**

La secrétaire municipale constate le quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêt**

Aucun conflit n'est déclaré.

4. **Adoption de l'ordre du jour**

P17 – 01 – 07

Proposé par George H. Cormier

Appuyé de Mariane Cullen

Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé. **Adoptée à l'unanimité.**

5. **Adoption des procès-verbaux**

a) **Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 21 novembre 2016**

P17 – 01 – 08

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de Mariane Cullen

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 21 novembre 2016 à 18 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

P17 – 01 – 09

b) Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 21 novembre 2016**Proposé par Joe Breau****Appuyé de Brian Cormier**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue le 21 novembre 2016 à 19 h, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

P17 – 01 – 10

c) Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 13 décembre 2016**Proposé par Brian Cormier****Appuyé de Joe Breau**

Que le procès-verbal et les résolutions contenues dans le procès-verbal de la réunion extraordinaire, tenue le 13 décembre 2016 à 15 h 30, à l'Édifice municipal, soient adoptés tels que circulés. **Adoptée à l'unanimité.**

6. Affaires découlant des procès-verbaux**a) Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 21 novembre 2016**

Aucune.

b) Affaires découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire du 21 novembre 2016

Le conseiller Joe Breau apporte une précision sur sa décision de voter contre la résolution pour planter des arbres au terrain de golf. Il dit qu'il n'était pas d'accord que ce soit les employés de la municipalité qui fassent les travaux avec l'équipement du Village. Il y avait un coût à la municipalité associé à ces travaux.

c) Affaires découlant du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 13 décembre 2016

La conseillère Mariane Cullen demande s'il y a des nouveaux développements concernant le dossier des éoliennes. L'administration n'a pas eu d'autres nouvelles concernant ce projet. La résolution d'appui du conseil avait été envoyée aux personnes concernées en décembre.

7. Rapport des conseillers**a) Raoul Boudreau****i) Protection**

Le chef pompier, Gérald Boudreau, présente les rapports d'activités du Service d'incendie des mois de novembre et décembre.

ii) Mur de la renommée sportive

Le conseiller Boudreau partage que la cérémonie d'intronisation aura lieu le 19 février prochain dans le cadre du carnaval d'hiver. Il partage un peu d'information au sujet des personnes qui seront intronisées lors de cette

cérémonie. Le maire suggère que le comité discute de la possibilité de modifier le mur qui se trouve à l'aréna pour qu'il soit bilingue.

iii) **Comité Handi Bus Vallée de Memramcook Inc.**

Le conseiller Boudreau mentionne que deux nouvelles personnes sont intéressées à conduire l'Handi-Bus. Il ajoute que le véhicule est en assez bonne condition, mais que celui-ci devra être remplacé éventuellement.

b) **Joe Breau**

i) **Société culturelle de la Vallée de Memramcook (SCVM)**

Le conseiller Breau mentionne qu'il a assisté à une rencontre organisée à l'occasion de Noël. Une réunion du comité est prévue prochainement.

ii) **Commission de la Bibliothèque publique de Memramcook**

Le conseiller Breau mentionne que madame Lynn Bourgeois, la nouvelle gestionnaire embauchée, est en poste depuis décembre.

c) **Brian Cormier**

i) **Carnaval / Rendez-vous d'automne**

Le maire suppléant mentionne que le carnaval aura lieu du 11 au 19 février prochain. La programmation des activités est presque terminée et celle-ci sera envoyée à toutes les résidences de la municipalité. Pour ce qui est des Rendez-vous d'automne, la planification de l'édition 2017 sera entamée une fois le carnaval terminé.

ii) **Centre communautaire**

Aucun rapport.

iii) **Installations récréatives**

Aucun rapport.

d) **George H. Cormier**

i) **Sentier de l'Étoile**

Aucun rapport.

ii) **Associations touristiques**

Aucun rapport.

e) **Mariane Cullen**

i) **École Abbey-Landry**

Aucun rapport.

ii) **Action enfants au cœur de la communauté (AECC)**

Aucun rapport.

iii) **Comité J'MEM**

Des représentants du comité étaient présents à la réunion du 11 janvier concernant le dossier de l'ancien Institut de Memramcook. La présidente du comité a saisi l'occasion pour partager qu'une des faiblesses dans la municipalité est le manque de lieux de rassemblement. Ceci avait été identifié lors d'un forum organisé par le comité J'MEM en 2012. Au cours des dernières semaines, le comité a embauché Sonya Bourgeois à l'aide d'une subvention provinciale. Elle s'occupera de l'organisation d'une activité de financement pour assurer la viabilité du projet « Semer dans la Vallée », soit le projet du jardin communautaire. Pour terminer, le comité est encouragé par l'embauche des deux personnes au secteur des loisirs et programmation de la municipalité. Il serait bon d'explorer un partenariat entre la municipalité et le comité J'MEM afin de permettre la mise en œuvre de certaines initiatives.

f) **Gilberte Nowlan**

i) **Société historique de la Vallée de Memramcook (SHVM)**

La conseillère Nowlan mentionne qu'elle a assisté à la réunion mensuelle de la SHVM le 10 janvier dernier. Pour ce qui est du plan d'action de la SHVM, une mise à jour des projets terminés et ceux en cours a été faite au comité. Diane Léger, membre du conseil d'administration de la SHVM, a partagé au comité qu'un de ses livres a été choisi pour faire partie de la collection des 150 livres canadiens pour célébrer le 150^e anniversaire du Canada. La date limite pour recevoir les sondages de la SHVM est le 31 janvier. Le Prix Éloi aura lieu le 7 mai prochain. Enfin, la prochaine réunion mensuelle aura lieu le mardi 21 février.

ii) **Société du Monument-Lefebvre**

La prochaine réunion mensuelle de la Société du Monument-Lefebvre aura lieu le 25 janvier prochain.

8. **Rapport du maire**

i) **Institut de Memramcook**

Une réunion privée (mise à jour et présentation), organisée par le comité de sauvegarde, a eu lieu mercredi dernier où environ 70 personnes de divers groupes et organismes étaient présents. Le député Bernard LeBlanc, le ministre Victor Boudreau ainsi que Jacques Pinet, sous-ministre du Conseil de l'emploi du N.-B., étaient également présents à cette rencontre. Le comité a profité de l'occasion pour partager aux représentants du gouvernement qu'on attend avec impatience du développement dans ce dossier. Le député LeBlanc et le ministre Boudreau ont confirmé que le dossier était encore bien vivant et qu'ils poursuivent leurs efforts. Ils ont confirmé que Jacques Pinet avait été nommé à titre d'agent de

liaison pour le dossier de l'Institut, ce qui est un pas de l'avant et une bonne nouvelle.

ii) **Chambre de commerce**

Le maire mentionne qu'il n'a pas pu assister à la dernière réunion; il n'y a donc aucun rapport.

9. **Arrêtés, procédures, directives et outils administratifs**

a) **Règlementation des roulottes sur les terrains vacants**

La directrice générale par intérim, Monique Bourque, partage que suite à une demande d'un citoyen pour installer une roulotte (de plaisance) sur son terrain vacant dans le secteur de Beaumont et compte tenu que le plan rural actuel n'a aucune disposition pour permettre ou non ces installations, le conseil est demandé de se prononcer sur cette demande et les autres demandes semblables qui pourraient survenir. Kirk Brewer, urbaniste pour la Commission des services régionaux Sud-Est (CSRSE), a soumis un rapport au conseil incluant quelques options. Il y a discussion de part et d'autre et les membres du conseil posent quelques questions. Il est suggéré que la CSRSE et l'administration retravaille l'option no 2 présenté et pour revenir au conseil avec une nouvelle recommandation pour décision du conseil.

b) **Assurance 24 heures pour les pompiers volontaires**

Proposé par Gilberte Nowlan

Appuyé de Joe Breau

Que le conseil accepte la recommandation de l'administration d'approuver l'ajout de l'assurance 24 heures pour les pompiers volontaires seulement au montant de 73 \$ par pompier à partir de cette année (2017). **Adoptée à l'unanimité.**

P17 – 01 – 11

c) **Déclaration de la *Semaine du patrimoine* et du *Jour du patrimoine 2017***

Proposé par Brian Cormier

Appuyé de Joe Breau

Que le conseil déclare la semaine du 13 au 20 février 2017 *Semaine du patrimoine* à Memramcook et le lundi 20 février 2017 le *Jour du Patrimoine* à Memramcook. **Adoptée à l'unanimité.**

P17 – 01 – 12

10. **Questions différées antérieurement**

Aucune.

11. **Pétition, requête et/ou délégation**

Aucune.

12. **Levée de la réunion**

Proposé par Raoul Boudreau

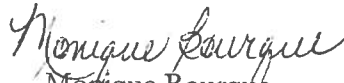
Appuyé de George H. Cormier

Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 19 h 52. **Adoptée à l'unanimité.**

P17 – 01 – 13



Michel Gaudet
Maire



Monique Bourque
Secrétaire municipale

Période de questions

Monsieur Robert Cormier demande de quelle façon seront traitées les roulottes déjà existantes advenant que le conseil accepte de règlementer les roulottes sur les terrains vacants. Le maire mentionne que ces cas seront discutés et évalués lorsque ce dossier sera rapporté au conseil pour décision.